

Education olympique: des corrections nécessaires



Il y a deux hypothèses fondamentales en ce qui concerne les idées traditionnelles d'une éducation olympique. Premièrement, l'idée olympique possède une vocation en soi pédagogique. Deuxièmement, ce droit pédagogique se rapporte essentiellement à des objectifs socio-moraux situés en dehors du sport.

Cette représentation du sport se manifeste dans toutes les communications de ce congrès aussi, mais d'une façon exemplaire dans les „Principes Fondamentaux“ de la Charte olympique où l'on parle d'une „*création d'une société pacifique*“, du maintien de „*la dignité humaine*“, „*du renoncement à toute forme de discrimination*“ et de la „*compréhension mutuelle*“, voilà les objectifs auxquels le Mouvement olympique éduque la jeunesse à l'aide du sport.

Dans mon exposé, je voudrais réfuter ces représentations traditionnelles avec la thèse suivante: ces représentations sont trop simples et trop imprécises, et exigent trop en même temps et trop peu des possibilités pédagogiques qui peuvent découler de l'idée olympique.

Elles exigent trop, dans la mesure où elles attribuent au sport olympique des devoirs qu'il ne peut accomplir que d'une façon bien restreinte et dont l'échec par la suite est attribué à tort à la soi-disante „*incroyabilité*“ de l'idée olympique. Elles exigent trop peu, dans la mesure où elles ne décrivent pas de manière assez précise et sérieuse les aspects pédagogiques réels du sport olympique.

Comme l'action sportive appartient à la sphère esthétique, elle se distingue moins par les points communs que par les différences avec d'autres domaines d'action sociale. Il y a donc une relation de tension fondamentale entre les normes spécifiques de l'action sportive et les normes générales de l'action sociale.

Pourquoi contredis-je ces deux hypothèses? Malheureusement - même si c'est vers la fin de ce congrès intéressant - je voudrais bien vous demander encore l'effort de suivre une argumentation différenciée.

C'est sûrement assez exigeant puisqu'il faudra mettre en question certaines habitudes de pensée et de paroles traditionnelles. Mais, par contre, il ne s'agit pas - comme chez quelques fundamentalistes antisportifs et critiques antiolympiques - d'une mise en question de l'Olympisme en général. Bien au contraire, je suis fortement persuadé qu'on peut regagner la crédibilité et l'avenir de l'idée olympique seulement sur cette voie de la différenciation.

Voilà donc quelques réflexions à propos de la première hypothèse, qui est la suivante. Dès son origine sous M. de Coubertin, l'idée olympique est une idée pédagogique qui a persisté jusqu'à maintenant.

Voilà ma réfutation; certes cette hypothèse est bien répandue, mais elle inclut une faute classique catégorielle, qui est celle d'une confusion entre la genèse et la persistance de cette idée. Les motifs d'origine de Coubertin pour créer

le nouvel Olympisme étaient surtout importants pour la genèse et son existence dans un environnement autrefois peu positif.

En ce qui concerne la persistance de l'idée de l'Olympisme qui a dépassé les circonstances temporelles, ces motifs sont à la limite d'une importance secondaire, partiellement même incompatibles. Certes, on exige de l'éducation sportive ce qui est compatible avec les normes sociales actuelles.

Mais en tant qu'éducation sportive mettant l'accent sur le sport, il ne peut s'agir que d'une action sportive qui s'impose de par sa structure significative. L'idée olympique n'est pas pédagogique parce qu'on la déclare telle, mais parce que c'est la suite logique de sa structure significative même. C'est cette structure significative qui nie les exigences exagérées visant la société ou la personnalité entière. Cette structure de sens justifie „seulement“ une exigence limitée, celle d'être une pierre de mosaïque spécifiquement sportive dans le cadre du patchwork de l'éducation globale.

Cette fonction consiste en particulier dans l'enseignement d'une position fondamentalement esthétique à propos du sport. Car l'action sportive n'est ni motivée, ni fondée pédagogiquement en premier lieu ; elle n'est pas non plus caractérisée par les différentes fonctions sociales qu'on lui accorde d'habitude. Le sport représente plutôt en premier lieu une forme d'action une forme d'action esthétique semblable à celle des autres arts.

C'est pourquoi, c'est l'enseignement de cette structure esthétique qui doit figurer au centre de l'action pédagogique sportive, ainsi que les normes et les règles éthiques sportives particulières à ce domaine et enfin les formes de réalisation sur le plan pratique sportif. Ceci est valable également pour l'éducation olympique.

A ceci s'ajoutent directement quelques remarques sur la deuxième hypothèse qui est la suivante : cette vocation pédagogique se rapporterait essentiellement à des objectifs socio-moraux se trouvant en dehors du sport. Les réflexions suivantes sont à interpréter comme un exemple de ce qu'une critique constructive de l'olympisme, respectivement une critique des attentes exagérées vis-à-vis de l'olympisme, devraient effectuer concrètement. Dans l'introduction de la Charte du CIO, l'article n°6 des „principes fondamentaux“ précise :

„Le Mouvement olympique a pour but de contribuer à réaliser un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse à l'aide d'un sport qui, en renonçant à toute forme de discrimination et exercé dans un esprit olympique, demande une compréhension mutuelle, l'esprit de l'amitié, la solidarité et le fair-play.“

La critique scientifique doit ici porter son attention sur un fait spécifique dans lequel le Mouvement olympique met en question ses propres objectifs. Il s'agit d'une différenciation insuffisante. Le sport olympique formule ses objectifs dans une bonne intention mais de telle manière qu'il ne peut pas les réaliser. Il s'expose ainsi à des critiques mal intentionnées déclarant qu'il trahit ses propres objectifs.

Qu'est-ce que l'on entend par cela? Les objectifs formulés ne se rapportent pas au domaine que la structure sportive de l'action sportive offre par elle-même, mais sont issus d'un domaine social plus large que l'on impose au sport comme étant valable pour lui aussi.

C'est ainsi que l'on trace une image trop harmonieuse du sport. On présume une soi-disante consonance entre la morale sociale qui existe universellement, et la morale sportive qui existe selon un mode qui lui est particulier. Mais il s'agit là d'un malentendu assez répandu. Il est dû à une vision imprécise, pleine de préjugés et sans sens critique vis-à-vis de la réalité de l'action sportive, une forme de blocage de la vue à laquelle on pourrait remédier par ce que j'appelle une „description dense“.

Heureusement, le sport lui-même ne respecte pas ses propres normes et intentions. Le monde réel du sport est plus autonome et vit dans une plus grande tension que ce qui est présumé dans ces images pleines d'harmonie. Et c'est surtout en cela que l'attrait et l'efficacité possibles en dehors du sport se manifestent. C'est ce que le sport devra trouver en reformulant ses propres objectifs.

Je reprends le mot-clé „discrimination“: évidemment, on ne peut que se tromper si l'on suppose que le sport renonce à toute forme de discrimination. La discrimination est même un élément de base de la structure du sport.

La pratique du sport distingue précisément, bien plus précisément que toute autre pratique sociale les gagnants des perdants ; en ce qui concerne en particulier les événements extraordinaires, comme par exemple les Jeux Olympiques, le sport n'accepte qu'une toute petite élite, et exclut ainsi la grande majorité des sportifs dans le monde entier, etc.

Il y a également des phénomènes semblables dans les autres éléments de base de la structure de la signification et de l'action sportive.

Je prétends la chose suivante: dans le noyau d'action et de sens spécifique à son domaine, c'est à dire dans la compétition (ce qui ne signifie pas son ensemble comme ensemble de l'action sociale), le sport ne peut et ne doit pas se superposer trop facilement aux normes actuelles qui règnent en général dans la société. Dans la compétition justement, le sport n'est ni social, ni démocratique, ni pacifique, ni sincère, ni sain - en fait, il est exactement le contraire de ce que normalement les apologistes des discours solennels voient en lui et que les critiques du sport nient.

Cela semble paradoxal, mais c'est en cela que sa substance culturelle et humaine se manifeste, et non pas par la consonance directe de ses principes d'action particulière et de ses éléments structurels avec les principes de la morale universelle.

La compétition est „malhonnête“ dans la mesure où elle admet et honore des truquages qu'on méprise à juste titre dans l'action non-sportive. Elle est malsaine dans la mesure où elle sert tout d'abord à l'auto-perfectionnement sportif de l'athlète qui est recherché avec un risque beaucoup plus grand pour la santé que celui qui paraît acceptable dans la vie non-sportive.

Ainsi le sport se trouve dans une situation semblable à celle des autres arts:

- ainsi la danse classique qui présente un risque de santé élevé ;
- ainsi la musique où les chefs d'orchestre déclarent que la démocratie dans l'orchestre pendant une représentation est strictement impossible ;
- ainsi la littérature qui ne propage pas tout simplement les normes sociales ou morales actuelles.

Tout de même, il y a une voix intuitive qui dit : ce qui est normalisé dans la Charte du CIO ne peut quand même pas non plus être complètement faux. Pas seulement parce que ces principes sont souhaitables de manière générale, mais parce qu'il y a aussi en eux quelque chose de vrai. C'est pour cela qu'ils y sont présents et qu'on en parle souvent dans les discours solennels à propos du sport olympique.

Voilà ce qui en est vrai: certes, l'action sportive est discriminatoire - volontairement et à juste titre - de manière multiple. Mais le sport en a le droit. Il a ce droit seulement dans la négation consciente et temporairement limitée du précepte général de la non-discrimination et à la condition de le respecter scrupuleusement par la suite. Le sport a ce droit donc, seulement quand la libération de l'application de cette norme est limitée et précisée à son domaine particulier, et seulement au cas où les participants sont, et restent toujours - et vraiment toujours! - conscients de cette situation.

C'est cette tension difficile qui en résulte pour les décisions concrètes des participants et qui constitue en fait l'esprit et la stimulation du sport. C'est là qu'une situation de risque prend son origine - une situation de risque pas seulement sur le plan physique, mais aussi sur le plan moral. Dans cette situation, la balance entre le précepte de la discrimination sportive et celui de la non-discrimination générale peut se perdre d'un des deux côtés et peut détruire ainsi l'événement sportif. Cette situation est donc continuellement en danger.

Cette constellation - et non pas le simple motif de la victoire sportive ou le motif pacifique non-sportif! - détermine enfin la stimulation pédagogique et morale, le défi permanent de l'action sportive. Apprendre à supporter cette tension, la former de manière productive et non pas chuter en plein milieu, voilà le problème central d'une éducation olympique.

En revanche, ce n'est pas la simple acceptation de normes destinées à une „bonne humanité“ (Gutmenschentum) qui ne s'expose pas au risque résultant des normes internes difficiles d'une action sportive.

Avec cette constatation, d'ailleurs, je n'imité pas le mépris aujourd'hui à la mode, de cette „bonne humanité“ générale. Bien au contraire! Cette idée est d'un niveau moral élevé dans la situation de crise actuelle du monde! Mais cela ne suffit pas pour pouvoir décrire correctement la situation sociale spécifique du sport.

Et c'est la tâche des scientifique du sport justement de décrire les particularités que le sport, et uniquement le sport, peut apporter au concert de la culture du monde.